

**OFFICE DE TOURISME DE WASSELONNE
CERCLE D'HISTOIRE (N° 170)**

**Une curieuse inscription
dans un registre paroissial.**

En consultant le registre des baptêmes de la paroisse catholique de Wasselonne couvrant les années 1829 à 1846, on y trouve, à la dernière page, le procès-verbal concernant la bénédiction des cloches de l'église simultanée Saint-Laurent de Wasselonne, le 12 décembre 1833, dont voici le texte :

« L'an mil huit cent trente-trois, le douzième jour du mois de décembre, moi, François Hubert Guillaume Martinez, chanoine honoraire et curé cantonal de la ville de Wasselonne, ai procédé, vers les dix heures du matin, à la bénédiction de trois cloches. La première, refondue par le Sieur Edel de Strasbourg pesant 808 livres et livrée aux frais de la commune, a eu pour parrains Messieurs Jules Piblingre, directeur des Diligences et Jean Roederer, tanneur, et pour marraines les demoiselles Élise Rich, fille du notaire, et Élise Steinbrenner, fille du maire. La seconde, pesant 479 livres, a eu pour parrains Messieurs Antoine Helbourg et Charles Haering, et pour marraines les demoiselles Pauline Ritter et Salomé Diehl. La troisième, pesant 316 livres, a eu pour parrain Monsieur François Kling, et pour marraine la demoiselle Thérèse Hentz. La deuxième et la troisième cloche ont été fondues et livrées par Louis Edel, aux frais et par cotisation des généreux habitants de Wasselonne sous l'administration de Monsieur Jacques Steinbrenner, maire de Wasselonne, Monsieur Charles Scheffter, juge de paix de notre ville et du canton. Ont assisté MM. Florent Wiest, curé de Marlenheim, l'abbé Jean-Jacques Pugin, son vicaire, Joseph Geiger, ancien curé de Nordheim, Jacques Weiss, curé de Nordheim, Antoine Haas, curé de Westhoffen, et l'abbé François Antoine Biellmann, vicaire à Wasselonne, en foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal et signé les jour et an comme il est dit.

La première cloche se prénomme Élisabeth, la deuxième Salomé Pauline et la troisième Marie-Thérèse. »

*Signé :
Martinez,
chan. curé de Wasselonne*

A.H.

Cet article est consultable sur le site de la Ville de Wasselonne www.wasselonne.fr – Rubrique : Découvrir Wasselonne, Wasselonne ses indéniables atouts.